

Modalités contrôle des connaissances
MASTER 2 CONTRATS, CONSTRUCTION, PROPRIÉTÉ PUBLICS
ANNEE 2025/2026

Enseignement	Nombres d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 9			
UE1 - Passation des contrats publics	72H	10	
Champ d'application du Code de la commande publique	12H	3	Ecrit de 5H
Passation des marchés et concessions	24H	3	
Rédaction des pièces/appels d'offre (DCE/CCAG/Critères)	12H	1	CC
Analyse des offres/RAO	6H	1	CC
Négociation et rédaction des contrats - Clauses financières	9H	1	CC
Managements et techniques d'achats publics	9H	1	CC
UE2 - Exécution des contrats publics	48H	7	
Règles générales d'exécution des contrats administratifs (théorique)	24H	5	Ecrit de 5h avec Passation
Pratique de l'exécution des marchés et concessions Réception, décompte général et définitif, paiement Modification, cession, extinction des contrats publics	9H	1	CC
	15H	1	CC
UC3 - Propriété publique, urbanisme et aménagement	54H	8	
Droit des biens publics	27H	4	Ecrit de 3H
Urbanisme opérationnel, concession d'aménagement	27H	4	CC
UC4 - Construction et marchés de travaux	42H	5	
Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	15	2	CC
Marchés complexes et de partenariat	12	1	CC

Responsabilités des constructeurs et garanties post-contractuelles	15	2	CC
TOTAL SEMESTRE 9	216H	30	
SEMESTRE 10			
UC5- Contentieux des contrats publics	45H	6	
Contentieux administratif des contrats publics	15H	3	Ecrit de 3H commun
Contentieux judiciaire et pénal des contrats publics	12H	3	
Mode alternatif/amicable de règlement des litiges	18H		
UC 6- Environnement des contrats publics	24H	4	
Contrats publics et concurrence	12H	2	CC
Contrats publics et développement durable	12H	2	CC
UC7- Financement et fiscalité des contrats publics	39H	4	
Fiscalité des contrats publics	15H	2	Oral (20min)
Financement bancaire des contrats	12H	1	Oral (20min)
Financement public des contrats : prêts, garanties, aides publiques et subventions	12H	1	Oral (20min)
UC8- Anglais juridique	15H	2	Oral (20min)
UC9- Professionnalisation	66H	14	
Alternance: évaluation en entreprise Tutorat:10H	0	4	Oral
Mémoire (écrit) - stage de 4 mois / alternance + mémoire (soutenance orale)	0	10	
TOTAL SEMESTRE 10	189H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30 septembre 2025
« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.

- L'assiduité en apprentissage constitue une obligation des alternant-es. Quel que soit le contrat, le temps en formation est considéré comme du temps de travail. Une absence non justifiée en formation ou en entreprise peut donner lieu à retenue sur salaire de l'alternant-e.
L'apprenti·e étant un·e salarié·e en formation, son assiduité aux cours dispensés par l'établissement de formation est obligatoire. Toute absence, et ce dès la 1ère heure, doit être justifiée auprès de l'établissement de formation.